

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal d'Étauliers est invité à se réunir le :

Mardi 15 septembre 2026 à 19h
Salle du conseil à la Mairie,

Présentation en début de séance :

Présentation par Q ENERGY du projet agrivoltaïque « Merlette » à Étauliers. Cette séquence d'information ne donnera lieu à aucune délibération.

Ordre du Jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal des 19 mai et 5 juin 2026
3. Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal
4. Information sur les arrêtés du maire relatifs à l'opposition au transfert de certains pouvoirs de police spéciale à la CCE et au SMICVAL
5. Biens sans maître : incorporation dans le patrimoine communal des biens identifiés à l'issue de la procédure conduite par la SAFER dans le cadre de la convention.
6. Conseil municipal des jeunes : adoption du règlement intérieur
7. Vente de bien communal situé 37 Route de Marcillac, cadastré section E n°41 (1 545m²) : approbation de la cession et autorisation de signature.
8. Communauté des Communes de l'Estuaire : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la commission « déchets ménagers ».
9. Fiscalité locale : institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter de 2027.
10. Approbation de la convention avec l'armurerie relative à l'usage public d'un passage sur une propriété privée et autorisation de signature.
11. Adhésion à la charte partenariale de recouvrement avec le service de gestion comptable de Saint-André-de-Cubzac et autorisation de signature.
12. Action sociale en faveur du personnel communal : attribution de cartes cadeaux pour l'année 2026, pour un montant total de 150€ par agent.
13. Écoles communales : installation de brasseurs d'air et demande de subvention au titre du Fonds vert.
14. Marais de la vergne : poursuite de la maîtrise foncière et acquisition des parcelles cadastrées section D n°240 et D n°225.
15. Personnel communal : abrogation de la délibération n°2025-021, retrait de la délibération n°2026-031 et adoption d'une nouvelle délibération relative au tableau des emplois et à leur ouverture aux agents contractuels.
16. Vidéoprotection : actualisation du plan de financement et demande d'une subvention de 6670€ au titre du dispositif CALAE 2026.
17. Questions diverses

Vous remerciant de bien vouloir nous informer en cas d'empêchement, et le cas échéant de donner pouvoir de décision,

Louis CAVALEIRO
Maire d'Étauliers,
Vice-Président de la C.C. de l'Estuaire
Vice-Président du Conseil Départemental de Gironde.



PROCURATION / POUVOIR :

Coupon à retourner en mairie en cas d'empêchement

Je soussigné(e) agissant en qualité de
..... et empêché d'assister à la séance de conseil municipal qui se
tiendra le/...../20....., donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document
à

Fait à, le/...../20.....

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour Pouvoir »

->

